



Rachat d'assurance-vie pas encore crédité sur ma banque

Par **karismatik**, le **13/07/2018** à **14:01**

Bonjour, rn rn Disposant d'un capital placé en assurance-vie et ayant besoin d'une partie de ce capital, j'ai demandé à l'assureur, depuis le mois de mai dernier, un rachat partiel pour le 9 juillet 2018 en lui envoyant un RIB de mon compte-bancaire. rn Au mois de juin l'assureur m'a adressé un avenant confirmant le montant du rachat partiel, la date du rachat et l'IBAN pour effectuer le virement. rn Or à ce jour, 13 juillet, ma banque n'a toujours pas reçu le virement pour le créditer sur mon compte-chèque. rn En me connectant à dans mon compte personnel où est géré mon contrat assurance-vie, je visualise pourtant que le rachat a bien été fait le 10 juillet par virement. rn Est-ce que le délai pour recevoir les fonds est toujours long, par rapport à la date du rachat ?

Par **goofyto8**, le **17/07/2018** à **17:30**

bonjour, rn rn Même si on peut déplorer les pratiques des assureurs et le manque de communication concernant la disponibilité des fonds qui sont sur un compte d'assurance-vie, on est contraint de les subir. rn En général, les assureurs demandent **30 jours ouvrables** pour traiter une demande de rachat partiel ou total. rn par conséquent, il faut le savoir et ne pas s'y prendre à la dernière minute. rn Ensuite, selon le type de fonds détenus sur le contrat d'assurance vie, le délai pour disposer des fonds (c'est-à-dire réceptionner leur virement à sa banque) peut varier entre 10 et 15 jours !